

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES****VILLE DU BOUSCAT****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N° 8 :****BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET
ANNEXE CIMETIERE****Séance ordinaire du 29 Janvier 2019**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 29 Janvier 2019

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35****Membres présents : 26****Absent : 0****Excusés : 9**

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bruno QUERE (à Nathalie SOARES), Bérengère DUPIN (à Emmanuelle ANGELINI), Agnès FOSSE (à Bénédicte SALIN), Grégoire REYDIT (à Philippe FARGEON), Jessica CASTEX (à Philippe VALMIER), Didier BLADOU (à Gwénaél LAMARQUE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Daniel CHRETIEN), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Denis QUANCARD)

Absent :**Secrétaire** : Sébastien LABAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

DOSSIER N° 8 : BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET ANNEXE CIMETIERE

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le budget primitif est un acte d'autorisation et de prévision. Tous les montants, estimés de façon sincère (sans les avoir minoré ou majoré), ne sont que des chiffres prévisionnels.

L'exécution budgétaire de l'année 2019 pourra apporter de nouvelles recettes ou de nouvelles dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Les ajustements nécessaires seront alors pris en compte par les décisions modificatives que le Conseil Municipal sera amené à voter au cours de l'année.

	B.ANNEXE CIMETIERE	
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté 2018		8 235,64
Opérations réelles de l'exercice 2019	14 735,64	6 500,00
Opérations d'ordre 2019		
TOTAL FONCTIONNEMENT	14 735,64	14 735,64
INVESTISSEMENT		
Résultat reporté 2018		
Opérations réelles de l'exercice 2019		
Reports et restes à réaliser		
Opérations d'ordre 2019		
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €

Ainsi,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M 4,
- VU** la commission des finances en date du 22 janvier 2019,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article unique : Approuve et arrête le budget primitif annexe « cimetière » de l'exercice 2019 présenté par chapitre, en équilibre, section par section, ainsi que ses annexes.

Fait et délibéré le 29 janvier 2019

LE MAIRE,



Patrick BOBET

